

**Swiss Insurance Medicine**

Versicherungsmedizin Schweiz

Médecine d'assurance suisse

Medicina assicurativa svizzera

Chers membres de la SIM,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous transmettre les actualités suivantes de la SIM :

Information sur l'Ordonnance 2 COVID-19 Effets sur les activités de la médecine d'assurance

- **Mise en œuvre des expertises médicales**

Selon une lettre d'information de l'OFAS datée du mardi 17 mars 2020, basée sur l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral, tous les rendez-vous d'évaluation doivent être annulés dans l'immédiat et ce jusqu'au 19 avril 2020. De même, la Suva et l'Association Suisse d'Assurances renvoient à l'Ordonnance 2 COVID-19 relative aux rendez-vous d'évaluation.

- **Certificats de capacité de travail et attestations de groupes à risques**

Pour les personnes courant un risque particulier, l'Ordonnance 2 COVID-19 énonce, aux articles 10b et 10c, les définitions relatives aux personnes courant un risque particulier et les obligations des employeurs envers ces personnes. La SIM fournit désormais au corps médical une attestation pour les personnes particulièrement vulnérables, conformément à l'Ordonnance 2 COVID-19. Ce certificat peut être téléchargé sur le [site web de la SIM](#).

D'autres informations importantes sur le COVID-19 sont disponibles sur le [site web de la SIM](#).

ATF 145 V 361 du 02.12.2019 : Principaux arrêt du Tribunal fédéral sur la jurisprudence en matière d'indicateurs pour les experts médecins

Selon l'[ATF 141 V 281](#), les expert(e)s médecins sont tenus d'évaluer tous les diagnostics psychiatriques sur la base de la jurisprudence en matière d'indicateurs. Dans la mesure où l'évaluation de l'impact médico-psychiatrique se fonde sur les objets de la preuve cités dans l'[ATF 141 V 281](#), elle est également valable d'un point de vue juridique.

Prochaines manifestations de la SIM

En raison de la pandémie de corona, plusieurs cours et manifestations de la SIM ont dû être reportés. Vous trouverez le programme annuel actualisé sur le [site web de la SIM](#).

Prochaines manifestations :

- 15 juin 2020 de 15h00 à 16h30, Olten
Assemblée générale pour les membres
- 12/13 novembre 2020, Lausanne
Cours de formation en expertises médicales, module 2
- 26/27 novembre 2020, Lausanne
Cours de formation en expertises médicales, module 5

Le programme détaillé des cours et les informations relatives à l'inscription sont disponibles sur le [site web de la SIM](#).

Le secrétariat se tient bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions et vous fournir de plus amples informations.

Nous vous adressons nos bons vœux de pleine santé en ces temps exceptionnels et difficiles. Prenez soin de vous.

Avec nos meilleures salutations

Dr méd. Bruno Soltermann

SIM – Président de la CFC

Dr méd. Isabelle Gabellon

SIM – Chargée de la formation pour la Romandie

**Administrative Office Swiss Insurance Medicine**

c/o Medworld AG, Sennweidstrasse 46, CH-6312 Steinhausen

Tel. +41 (0)41 748 07 30 | Fax: +41 (0)41 748 07 31

info@swiss-insurance-medicine.ch | www.swiss-insurance-medicine.ch